

**COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE
DE LA LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL – SECTEUR ALSACE
Compte rendu N° 2**

Réunion du 15 octobre 2018 à Strasbourg.

Présidence : FRITZ Pascal (vice-président CRA de la LGEF)

Présents : ROSER Raymond - CHARBONNIER Guy - DURR Philippe - KELTZ Damien - RINGLER Alphonse - STUDER Olivier - LOMBARD Matthieu.

Invités présents : VILLEMINE Stéphane (Président de la CRA de la LGEF) - TOURNEGROS Bernard (Représentant des arbitres au CD) - HAENEL Marc (Commission Régionale de la Promotion de l'Arbitrage).

Invités excusés : MARBACH René (Président du District Alsace) - AUCOURT Michel (Secrétaire Général du District Alsace).

Ouverture de la séance.

- Le vice-président de la CRA de la LGEF ouvre la séance en saluant l'ensemble des membres et des invités présents pour cette deuxième réunion de la CRA de la LGEF du Secteur Alsace de cette saison 2018/19.

1) Adoption du compte rendu n°1

Le compte rendu de la réunion n°1 du 07 août dernier a été donné aux membres et invités présents, en début de réunion. Il est décidé de ne l'adopter qu'à la fin, lorsque tout le monde en aura pris connaissance.

2) Courriers – Communications

2.1) Courriers individuels

- Sébastien **ADLOFF** : pris note de votre incapacité à vous libérer pour une des quatre dates du stage de rentrée et ceci en raison d'un changement d'employeur.
Etant donné que vous n'avez pas non plus participé au stage de rattrapage du dimanche 14 octobre 2018, vous serez mis à la disposition de la CDA 67 jusqu'à la fin de la saison en cours.
Pris note de votre indisponibilité médicale du 1^{er} au 30 septembre 2018.
- Soulayman **AFALLAH** : pris note de vos explications à la suite de votre inscription très tardive au stage de rentrée du 18 août 2018 à Ittenheim.
Le vice-président vous a répondu.
- Vincent **RICHER** : pris note de votre indisponibilité en fin de saison, vraisemblablement à partir du mois de mai. Le vice-président vous a répondu.
- Ronan **KOENIG** : pris note de votre présence en Alsace et de votre demande de pouvoir arbitrer les 2^{ème} et 4^{ème} week-end du mois sur le secteur alsacien. Le désignateur vous a répondu.
- Selahattin **COLAKOGLU** : pris note de votre indisponibilité médicale du 18 au 30 septembre 2018 et de votre absence au stage de rentrée du 18 août 2018 à Ittenheim.
Le vice-président vous a répondu.

- Hikmet **KOKU** : pris note de votre indisponibilité pour arbitrer le 1^{er} septembre 2018. Le désignateur vous a répondu.
Pris note, également, de votre départ pour l'Angleterre pour une durée de 9 mois et de votre indisponibilité pendant cette période. Le CTA Matthieu **LOMBARD** vous a répondu.
- Rahiti **DUPLAIX** : pris note du non versement des frais d'arbitrage par le club recevant lors d'une rencontre de R3. Le CTA Matthieu **LOMBARD** vous a répondu.
- Rosario **LANZAFAME** : pris note de vos explications après la non réception d'un rapport complémentaire par la commission compétente. Le vice-président vous a répondu.
- Bastien **BODIN**: pris note de vos disponibilités pour arbitrer en Alsace pour cette saison 2018/19.
- Estelle **DE MARCHI** : pris note de votre indisponibilité médicale pendant deux semaines à partir du 31 août 2018. Egalement de votre nouvelle indisponibilité à partir du 16 septembre 2018, pour une durée de 45 jours.
- Samy **DIANI** : pris note de votre indisponibilité médicale pendant deux semaines à partir du 29 août 2018.
- Nicolas **AMMOUR** : pris note de votre indisponibilité médicale du 29 août au 16 septembre 2018. Egalement de la prolongation de votre indisponibilité jusqu'au 30 septembre 2018.
- Nicolas **ZWICKEL** : pris note de votre indisponibilité médicale du 30 août au 09 septembre 2018. Egalement d'une nouvelle indisponibilité médicale à partir du 15 octobre et allant jusqu'à la mi-novembre 2018.
- Jérôme **CHRIST** : pris note de votre indisponibilité médicale du 02 septembre au 18 octobre 2018. Pris note également de votre proposition de servir l'arbitrage alsacien d'une manière ou d'une autre, pendant cette période. Le vice-président vous a répondu.
- Martial **ROTH** : pris note de votre courriel nous informant de votre souhait d'arrêter votre carrière arbitrale à la fin de la saison et de votre demande de terminer cette saison au niveau Ligue. Le vice-président vous a répondu.
- Muammer **KOKMEN** : pris note de votre indisponibilité médicale à partir du 08 septembre 2018, pour une durée de 7 jours. Egalement d'une nouvelle indisponibilité d'un mois, à partir du 04 octobre 2018.
- Lionel **GRUNENWALD** : pris note de votre indisponibilité médicale à partir du 10 septembre 2018, pour une durée de 15 jours.
- Jérémie **CHATELLIER** : courriel pour nous demander pourquoi il était observé dès le 1^{er} match de la saison. Olivier **STUDER** vous a répondu.
- Guillaume **UHL** : courriel nous informant de l'arrivée 10 minutes avant le coup d'envoi d'un des deux arbitres assistants, lors d'un match de 3^{ème} tour de Coupe de France.
- Antoine **BEJEAN**: JAL en provenance de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté et plus précisément du District de la Haute-Saône. Il sera rattaché à la CDA 67.

- Bastien **BODIN** : pris note du courriel nous informant de l'arrêt du match de 3^{ème} tour de Coupe de France, pour lequel vous étiez désigné, et de la dégradation de votre vélo. Votre désignateur et le vice-président de la CRA vous ont contacté pour vous expliquer la démarche à suivre.
- Lucas **TOUSSAINT** : pris note du courriel nous informant des raisons de la non inscription d'un joueur exclu au cours du match U14 R1, que vous avez arbitré.
- Clément **BALEINE** : pris note du courriel nous informant de sa venue en Alsace à partir du 29 septembre 2018. Arbitre R1 en provenance de Champagne-Ardenne, il sera rattaché à la CDA 67.
- Steve **GELDREICH** : courriel nous informant de ses nombreuses indisponibilités à venir.
- Amavi **KANGNISSOUPKE** : pris note de votre demande d'être remis à la disposition de la CDA 67, et ainsi d'arrêter l'arbitrage en Ligue. Le vice-président vous a répondu.
- Lukas **GABIN** : courriel de la Ligue d'Occitanie, demandant le transfert du dossier d'arbitrage, suite au déménagement dans cette région récemment. Le vice-président a répondu.
- Zeki **KIZILGOZ** : pris note de votre indisponibilité médicale du 1^{er} octobre au 31 décembre 2018.
- Corentin **LARA** : pris note de votre indisponibilité médicale du 28 septembre au 20 octobre 2018.
- Stéphane **KISTER** : pris note de vos explications à la suite à votre absence à un match de Coupe du Crédit Mutuel. Le vice-président vous a répondu.
- Yannick **SCHMITT** : pris note de votre indisponibilité médicale à partir du 04 octobre et pour une durée de trois semaines.
- Wadi **KHELIFI** : pris note de vos explications concernant la non inscription d'un éducateur refoulé, lors du match de Coupe de France, du 29 septembre dernier. Le vice-président vous a répondu.
- Kévin **ZERR** : pris note de votre indisponibilité médicale à partir du 05 octobre et pour une durée de 3 jours.
- Lucas **GARTISER** : pris note de vos explications à la suite à votre absence à un match de R1, pour lequel vous étiez désigné comme assistant. Le vice-président vous a répondu.
- Stéphane **WALLIOR** : pris note de votre souhait de mettre un terme à votre carrière d'arbitre à la fin de la présente saison. Votre proposition de continuer de rendre service comme observateur, la saison prochaine sera étudié le moment venu.
- Didier **SAGER** : pris note de votre courriel nous informant de vos problèmes de santé récurrents et de votre impossibilité de passer le test physique lors du rattrapage le dimanche 14 octobre 2018.
- Lucien **RENNIE** : pris note du courriel nous informant de son agression physique, par un dirigeant de l'équipe visiteuse, à l'issue de la rencontre du 4^{ème} tour de Coupe de France. La commission vous réitère son soutien dans ce moment difficile.
- Nicolas **DELANZY** : pris note de votre indisponibilité médicale à partir du 15 octobre et pour une durée de 15 jours.

2.2) Courriers clubs

- **AS BLANCS VIEUX THANN** : courriel de demande de récusation d'un arbitre. Le vice-président de la CRA a répondu.
- **AS BISCHOFFSHEIM** : courriel de demande de récusation d'un arbitre. Le vice-président de la CRA a répondu.

2.3) Communications

2.3.1) Règlement intérieur CRA

Le Règlement Intérieur de la CRA est disponible sur le site de la LGEF.
Plus précisément dans la partie arbitrage, puis Statuts & Règlements et enfin,
Commission Régionale d'Arbitrage.

2.3.2) Cérémonie de la remise des Prix du fair play au Musée Würth

Deux tuteurs ont été mis à l'honneur, pour la CDA 68, Mr. HADEY André et pour la CDA 67,
Mr. VOGEL Ludovic.

2.3.3) Félicitations :

Sébastien **BABULA** : naissance de votre second garçon, prénommé Louis.
Félicitations aux heureux parents.

2.3.4) Prompt rétablissement :

Alain **MICHEL** : suite à votre malaise survenu lors d'une rencontre pour laquelle vous étiez désigné comme arbitre assistant.

3) Rapport des présidents de CDA

3.1) Commission départementale du Haut-Rhin

3.1.1) Bilan des effectifs : 274 arbitres, dont 43 jeunes.

59 arbitres auxiliaires

90 référents

3.1.2) Examen de début de saison : 36 stagiaires admis, dont 3 féminines.

3.2.3) Divers : Damien nous informe qu'il est intervenu pour la partie arbitrage lors de la 1^{ère} réunion de territoire, qui s'est déroulée le 1^{er} octobre dernier dans le Sundgau. Ces réunions à travers le District Alsace ont comme thème « Les Valeurs ».

3.2) Commission départementale du Bas-Rhin

3.2.1) Bilan des effectifs : 535 arbitres opérationnels, dont 18 féminines.

3.2.2) Examen de début de saison : 31 stagiaires admis, dont 2 féminines.

4) Sections

4.1) Formation

4.1.1) Bilans des stages de début de saison et de rattrapage (*Olivier - Matthieu*)

Bilan globalement très satisfaisant.

Nous réitérons nos remerciements à la Municipalité d'Ittenheim pour la mise à disposition des différents locaux et au club d'Ittenheim pour leur aide précieuse tout au long de cette journée.

Une réflexion est en cours au niveau du bureau de la CRA pour faire évoluer, lors des prochaines saisons, ces stages de rentrée.

Stage de rattrapage du 14 octobre 2018 :

Un échec au test physique de rattrapage, l'arbitre L3 sera remis à la disposition de la CDA dont il est issu.

Les décisions concernant les arbitres absents, excusés ou non, leurs seront communiquées individuellement.

4.1.2) Organisation ETRA (Matthieu + Olivier)

Un séminaire ETRA est programmé le 17 novembre prochain.

Il aura pour but, entre autres, de clarifier les missions de chacun.

5) Désignations (Guy)

Guy nous informe qu'il participera à la visio-conférence sur les désignations des L1 promo, programmée le 24 octobre prochain.

Il déplore un nombre important d'arbitres qu'il doit laisser au repos chaque week-end.

Des solutions sont à l'étude avec les deux CDA du District Alsace et le Secteur Lorraine.

6) Observations (Alphonse)

A la fin du mois de septembre, 82 observations ont été effectuées.

Stage de rattrapage du 14 octobre 2018 :

Le stage de rattrapage pour les observateurs s'est très bien déroulé, les 4 observateurs convoqués étaient présents.

7) Appels et réclamations (Raymond)

Une réserve technique a été traitée par la commission, celle-ci a été rejetée car il n'y a pas eu d'erreur technique de l'arbitre.

8) CTA (Matthieu)

Section sportive : un total de 9 élèves, qui se répartissent ainsi : 3 en terminales, 2 en premières et 4 en secondes.

Une réflexion est menée sur l'opération « J'ai rêvé le Foot »

Les journées de l'arbitrage auront lieu à la fin du mois d'octobre, avec, comme de tradition, une mise en lumière de l'arbitrage lors de différentes rencontres de différents niveaux.

9) Paroles aux invités

9.1) Marc **HAENEL** (Commission Régionale de la Promotion de l'Arbitrage)

Marc nous informe qu'il accepte, à la demande du vice-président de la CRA et des deux présidents des CDA du secteur Alsace, de prendre en charge la responsabilité de la gestion des médailles de la LGEF du secteur Alsace, pour la partie arbitrage. Il va se rapprocher de Vincent **MERULLA**, en charge du suivi au niveau de la LGEF.

9.2) Stéphane **Villemin** (Président de la CRA de la LGEF)

Stéphane tire un bilan positif du stage de rentrée des arbitres féminines, le week-end dernier à Metz.

Il nous informe que Bastien **DECHEPY** est le nouveau coordinateur de l'équipe technique, donc des CTA.

Il demande au Secteur Alsace de trouver un formateur, issu de l'arbitrage, pour assurer la formation des référents clubs.

9.3) Bernard **TOURNEGROS** (Représentant des arbitres au CD)

Bernard nous informe, en se référant au Statut de l'arbitrage, que les arbitres âgés entre 13 et 15 ans sont bien pris en compte et sont susceptibles de couvrir leur club d'appartenance.

Il nous indique qu'une Commission Régionale de la Promotion de l'Arbitrage sera créée. Une réunion avec un représentant de la DTA est prévue le 15 décembre prochain.

Il rappelle que lors de la pause entre les deux périodes d'une rencontre, les arbitres ne devront pas être dérangés. Il arrive encore trop souvent que des collègues arbitres se rendent dans leur vestiaire, pour aller saluer les arbitres du match. Même si cela part d'un bon sentiment, il s'avère que cela peut perturber le trio arbitral.

10) Divers

- Le compte rendu de la réunion n°1, distribué en début de réunion, est adopté sans changement et à l'unanimité.
- La réunion n°3, de la CRA de la LGEF, secteur Alsace, se tiendra à la mi-décembre 2018 au Siège du District Alsace, à Strasbourg.

Pascal **FRITZ**

Vice-Président CRA de la LGEF